

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Cafétéria ESSA Inc.	Numéro de permis 2009908	Date d'inspection Le 15 juin 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire ESSA		Numéro de téléphone (506) 344-3064	
Adresse 65 rue De L'École Lamèque NB E8T 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La prématernelle est fermée pour l'été, le ratio n'a pu être effectué.
Les lacunes ont été vérifiées pendant la surveillance de la halte scolaire.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 juin 2023

Date

original signé par
Prématernelle fermée pour l'été

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 juin 2023

Date